

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 12/12/2025 - 12908 - 2020 B 00066 - 880 552 302 - 4K

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SARL 4K		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		49 Boulevard Albert 1er		54000 NANCY			
SIRET		8 8 0 5 5 2 3 0 2 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 0 0 9 2 0 2 5			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012	
		{	Autres *	014	3 929	016	3 929
	Immobilisations corporelles *			028		030	
	Immobilisations financières * (1)			040	241 930	042	241 930
	Total I (5)			044	245 859	048	3 929
ACTIF CIRCULANT	STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070	
			Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement			080		082	
	Disponibilités			084	53	086	53
	Charges constatées d'avance *			092		094	
	Total II			096	53	098	53
	Total général (I + II)			110	245 912	112	3 929
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	COPIE CERTIFIEE CONFORME			120	35 000	
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	3 500	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131	)	132	25 000	
	Report à nouveau				134	4 399	
	Résultat de l'exercice				136	42 345	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140	7 788	
	Total I				142	118 032	
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	122 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	271	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169	)	172			
	Comptes courants d'associés				173	886	
	Autres dettes				175	354	
	Produits constatés d'avance				174		
	Total III				176	123 951	
Total général (I + II + III)				180	241 983		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	22 129	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 4K

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 0 0 9 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {		215		214			
		services *			217		218			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	2 901		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)				243		244		
	Rémunérations du personnel*						250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements* (	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		254	266	
	Dotations aux provisions						256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			}	262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)							264	3 167		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-3 167		
Produits financiers (III)		280	52 000		Charges financières (V)		294	5 957		
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			}	300	531		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	42 345		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	42 345	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	2 600		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342		
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)		181		JEI (44. sexies A)	989					
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quinquies)	138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
BUD (44 sexdecies)		992								
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	52 000	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641					
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352		354	7 055
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables : * 42 342 dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2							370		372	7 055

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 241 982,55 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 42 344,73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SARL 4K est une société holding et détient 100 % des parts sociales de la SARL ALPHA 54.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les frais accessoires liés aux immobilisations

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Les frais sur titres de participation sont comptabilisés à l'actif pour un montant de 7 788 €. Ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Sur ce cinquième exercice, l'amortissement dérogatoire comptabilisé est de 531 €.



Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	3 929,07		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 929,07		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étps, de recherche & de dével.	TOTAL I			3 929,07	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					3 929,07	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 500,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 500,00	10,00



4K
Société à responsabilité limitée au capital de 35 000 €
Siège social : 49, boulevard Albert 1^{er} 54000 NANCY
880 552 302 RCS Nancy

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 42 344,73 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	42 344,73 €
------------------------	-------------

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	4 398,81 €
---	------------

Pour former un bénéfice distribuable de	46 743,54 €
---	-------------

Pour un montant de 45 000,00 € au compte "autres réserves" et pour un montant de 1 743,54 € au compte "report à nouveau".

Certifié conforme
Samuel KLIPFEL

